



Bulletin communal 2014

Bazalis





Le Mot de Madame le Maire

Cazalisiennes, Cazalisiens,

En ce début d'année, j'ai le plaisir de vous présenter notre nouveau bulletin.

Vous y trouverez un résumé de la vie de notre village en 2014 avec :

- le renouvellement de l'équipe municipale,
- le détail des différents travaux et achats (communaux et intercommunaux),
- toutes les informations pratiques,...
- un rappel des différentes manifestations

Comme vous pourrez le constater, les finances de la commune sont saines. Pas d'emprunt toxique à CAZALIS ! Et pas beaucoup d'emprunts. Les annuités sont largement couvertes par les loyers que nous percevons. Toutefois, au moment où j'écris ces quelques mots, nous ne savons pas quelles seront les dotations de l'Etat, en baisse de 11% pour 2015 si les indications données sont exactes.

Les nouveaux élus ont très vite pris le relais des anciens notamment en effectuant des travaux bénévolement pour le village. C'est un plus pour alléger nos frais de fonctionnement. Je les en remercie très sincèrement et renouvelle aussi mes remerciements à ceux qui ont quitté l'équipe après plusieurs années au service de nous tous.

Merci à tous les employés communaux, tous mes collègues du Conseil Municipal, à celles et ceux qui ont contribué à la confection de ce bulletin.

Nous restons à votre écoute pour toute suggestion qui permettra de dynamiser notre commune.

Bonne lecture et à très bientôt.

Anny MARSAN

SOMMAIRE

Vie communale

- La nouvelle équipe municipale
- Délégués et commissions
- Etat Civil 2014
- Informations communales
- Agence Postale Communale
- Investissements 2014
- Réalisations 2014
- Informations utiles
- Fleurissement
- Aménagement du bourg

Intercommunalité et syndicats

- La maison de santé pluridisciplinaire
- Office du Tourisme
- CCAS d'Hagetmau
- SIVU scolaire Le Luy de France

Les moments de convivialité

- Vœux 2014
- La journée des mamans
- La journée des enfants
- La journée des aînés
- Cérémonie du 11 novembre
- Téléthon 2014

La vie associative

- Association Communale des fêtes, sports et loisirs de Cazalis
- Bilan financier
- Fêtes Communales
- Sortie basket
- La gymnastique volontaire
- Réveillon
- Animation bar
- ACCA de Cazalis

Sorties sur le canton



LA VIE COMMUNALE

La nouvelle équipe municipale



2014 a été l'année du renouvellement de notre équipe municipale

Le 1^{er} tour des élections (et le seul pour Cazalis) a eu lieu le 23 mars 2014.

La liste d'Anny MARSAN a été largement élue et cela, sans difficulté.

Suite aux départs de Marie-Claude Rozis, Marcel Gauthé, Jean-Michel Dulau et au décès de José Vindigni, les nouveaux conseillers élus pour les remplacer sont les suivants: Patrick RECALT-GUISSAGITS, Michel MARIE-THEREZE, Didier CASTETS, Jacqueline DORGAMBURU.

Merci de la confiance que vous nous avez accordée.

La nouvelle équipe municipale

Délégués et Commissions

SYDEC : Syndicat d'Équipement des Communes (électricité, éclairage public)

- Anny MARSAN, titulaire
- Françoise LASSERRE, suppléante

SIETOM : Syndicat d'Élimination et de Traitement des Ordures Ménagères

- Françoise LASSERRE, titulaire
- Michel MARIE-THEREZE, suppléant

*La nouvelle
équipe
municipale*

*Délégués et
Commissions*

Syndicat des Eschourdes (eau et assainissement)

- Anny MARSAN, titulaire
- Sylvie DEFFREIX, titulaire
- Michel MARIE-THEREZE, suppléant
- Didier CASTETS, Suppléant

SIVU scolaire Le Lux de France :

- Anny MARSAN
- Claude LABEGARIA
- Sylvie DEFFREIX

ALPI (Agence Landaise pour l'Informatique)

- Patrick RECALT-GUISSAGITS, titulaire
- Sylvie DEFFREIX, suppléante

Syndicat du Bassin Versant des Luys

- Fabrice DUMAS
- Olivier MARSAN

Correspondant défense

- Michel MARIE-THEREZE

Centre Communal d'Action Sociale de Cazalis

- Anny MARSAN, Présidente
- Eliane DUSPOUYS
- Françoise LASSERRE
- Jacqueline DORGAMBURU
- Patrick RECALT-GUISSAGITS
- Didier CASTETS

Les Commissions communales : (Le Maire est d'office à toutes les commissions)

Voirie: Eliane DUSPOUYS, Fabrice DUMAS, Olivier MARSAN, Didier CASTETS

Bâtiment: Claude LABEGARIA, Michel MARIE-THEREZE, Jacqueline DORGAMBURU, Didier CASTETS

Finances: Claude LABEGARIA, Eliane DUSPOUYS, Patrick RECALT-GUISSAGITS, Sylvie DEFFREIX, Françoise LASSERRE

Fêtes, Cérémonies et Comité des fêtes: tout le Conseil Municipal

Cimetière: Eliane DUSPOUYS, Claude LABEGARIA, Françoise LASSERRE, Sylvie DEFFREIX, Jacqueline DORGAMBURU

Etat Civil



Naissances

Néant

Mariage

Néant



Décès



Alène LAILHEUGUE nous a quitté le
08/03/2014

Pierrette MARSAN nous a quitté le
30/04/2014

Infos Communales

Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale

Voici un rappel des horaires d'ouverture de la mairie et de l'Agence Postale

Lundi	14h00 à 18h00
Mardi	14h00 à 18h00
Jeudi	14h00 à 18h00
Vendredi	09h00 à 12h00
Samedi	08h30 à 10h00

Téléphone : 05.58.79.37.31

Fax : 05.58.79.85.62

Mail : mairie.cazalis40@orange.fr

Subvention voyage d'étude

Le Conseil Municipal a décidé de reconduire, une fois par an, une subvention de 50 €, par enfant de Cazalis, pour le financement d'un voyage de 3 jours minimum, organisé dans le cadre scolaire. Le versement sera effectué aux parents uniquement sur demande et sur présentation d'un RIB et d'une attestation de participation au voyage établie par l'établissement.

Raticide

La communauté de communes « Hagetmau Communes Unies » distribue à chaque commune du canton du raticide à distribuer aux habitants qui le demandent. Pour en obtenir, demandez à la mairie ou au cantonnier.

Location de la salle polyvalente

Voici le récapitulatif des tarifs de location de la salle polyvalente :

- Pour les habitants de la commune :
 - Location salle polyvalente : 10 €
 - A partir de la 2^{ème} location de l'année : 50 €
- Pour les personnes hors commune :
 - 1 journée : 200 €
 - Par journée supplémentaire : 100 €
 - Forfait week-end (mariage) : 300 €

Le prix de la location de la vaisselle est compris dans les tarifs énoncés ci-dessus. Seule la casse sera facturée. Pour toutes les locations citées ci-dessus, un chèque de caution de 200 € et une attestation d'assurance responsabilité civile devront être déposés à la mairie.

Cimetière de Cazalis : Procédure de reprises de tombes

La constatation du manque d'emplacements dans notre cimetière a conduit l'ancienne municipalité à lancer la procédure de reprise de tombes en état d'abandon.

L'étude du dossier concernant le cimetière a été reprise par la nouvelle équipe afin d'entamer la longue procédure. Avec un plan précis établi par un géomètre et un premier état lieux, lors d'un après-midi ensoleillé, nous avons mis à contribution nos aînés et leur mémoire toujours en éveil. Grâce à eux, le recensement des défunts a été possible et mené à bien. A l'issue de ce travail, nous nous sommes retrouvés salle des associations pour partager une petite collation bien méritée. Toute personne ayant des informations pouvant nous aider, peut contacter la mairie.

Agence Postale Communale

Rappel concernant les opérations que vous pouvez effectuer à l'Agence Postale Communale de CAZALIS :

- Achats de timbres, de prêt à poster, de colissimo emballages
- Affranchissement de courrier, de colis
- Pour les personnes ayant un compte ouvert à la Banque Postale, retrait ou dépôt d'espèces sur un compte courant ou un compte épargne dans la limite de 300 € par période de 7 jours (présentation obligatoire d'un justificatif de compte ainsi que d'une pièce d'identité)

Le paiement des achats et des affranchissements peut se faire en espèces, par chèque (avec présentation obligatoire de la pièce d'identité) ou par carte bancaire.

Investissements 2014

Voici le récapitulatif des investissements réalisés au cours de l'année 2014 :

Travaux :

- | | |
|---|------------|
| ➤ Eclairage extérieur église | 1 053.31 € |
| ➤ VMC salle associations | 913.32 € |
| ➤ Réfection terrasse salle polyvalente | 9 561.12 € |
| ➤ Chauffage sanitaires
salle polyvalente | 490.07 € |
| ➤ Changement bouche incendie | 1 736.35 € |

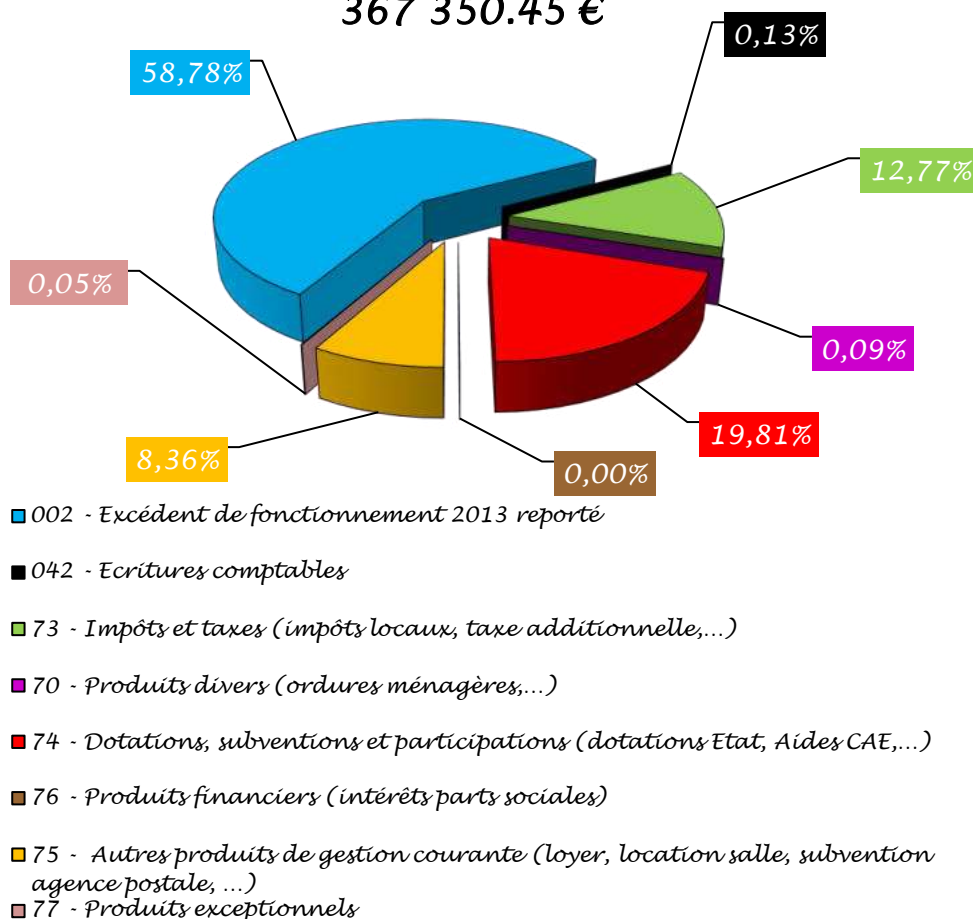
Achats :

- | | |
|-----------------------------|------------|
| ➤ Ordinateur mairie | 1 166.70 € |
| ➤ Décorations de Noël | 600.00 € |
| ➤ Panneaux de signalisation | 292.74 € |
| ➤ Pots et soucoupes | 1 487.00 € |
| ➤ Racks de rangement | 698.76 € |

Réalisations 2014

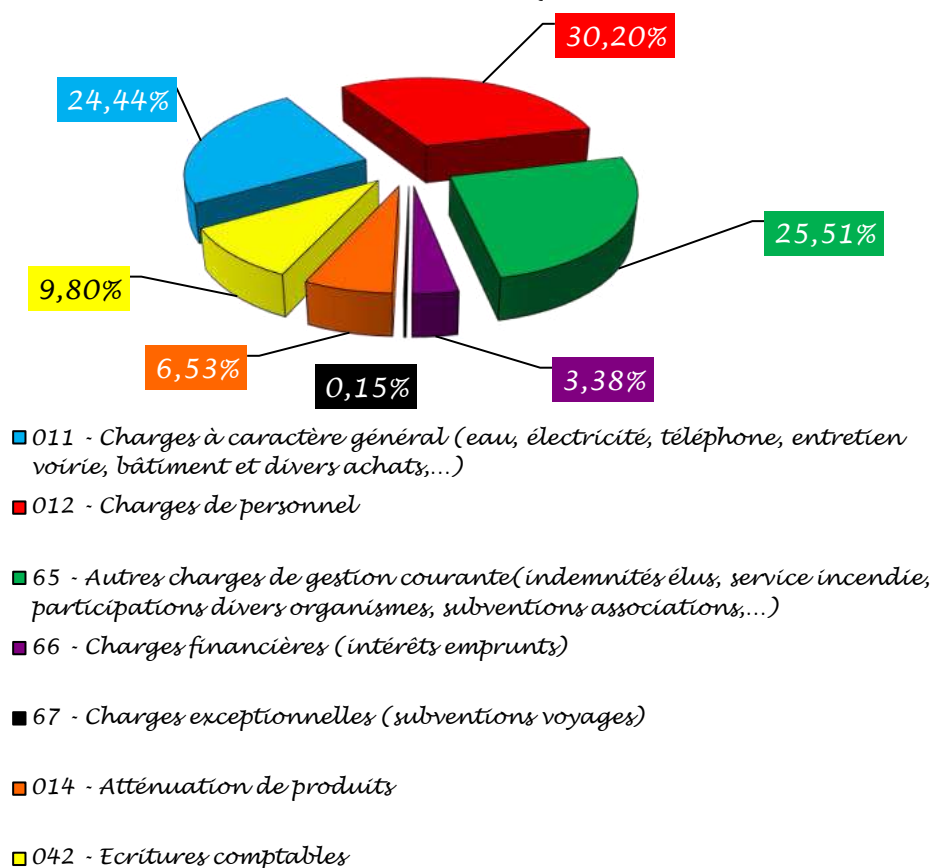
Recettes de fonctionnement

367 350.45 €

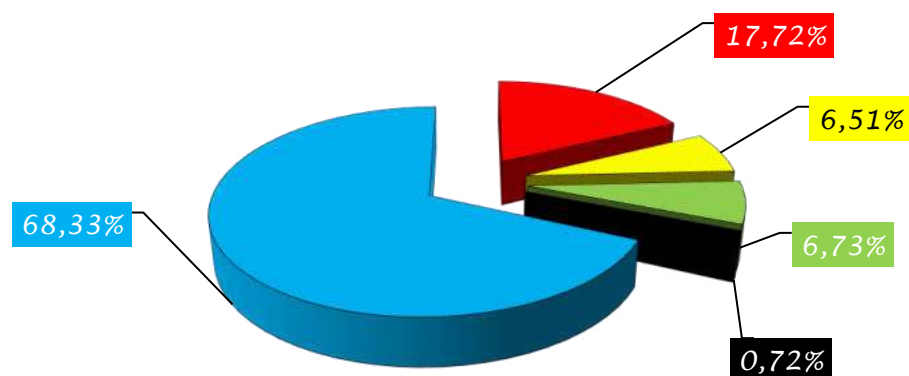


Dépenses de fonctionnement

99 983.07 €

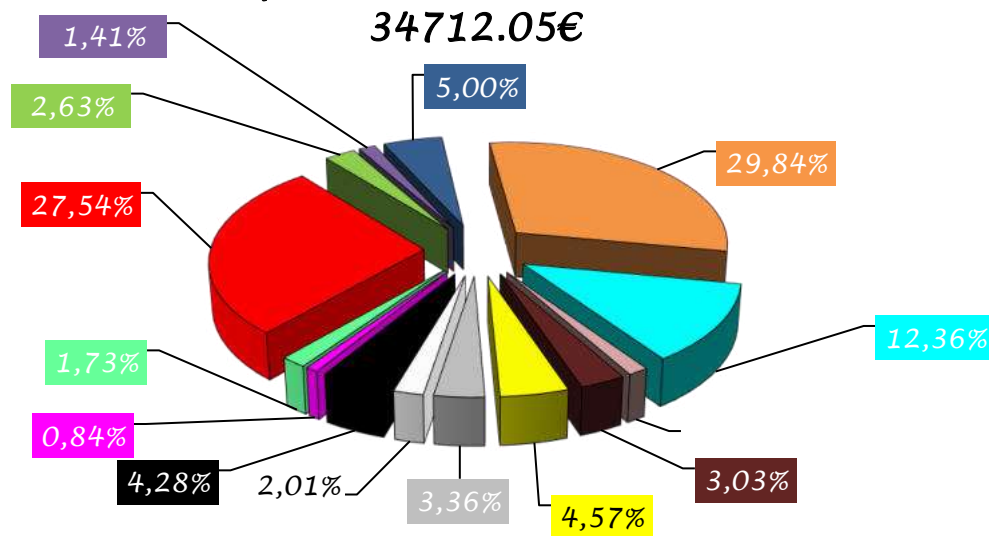


Recettes d'investissement 55 306.52 €



- Amortissement (écriture d'ordre)
- Subventions pour réfection terrasse de la salle polyvalente
- FCTVA (récupération TVA sur dépenses 2011)
- Taxe d'aménagement
- Excedent de fonctionnement capitalisé pour combler le déficit global de la section d'investissement

Dépenses d'investissement 34 712.05€



- Aménagement bourg
- Logiciels
- Matériel de bureau et informatique (photocopieur)
- Rack de rangement pour atelier cantonnier
- Achat pots
- Achat panneaux
- Achat illuminations
- Réfection terrasse salle polyvalente
- Installation VMC salle associations
- Installation chauffage toilettes salle polyvalente
- Changement bouche incendie devant salle polyvalente
- Opérations financières (remboursement emprunt, caution)
- Déficit reporté
- Écritures comptables

Carte d'identité

Informations utiles

<i>1^{ère} demande et renouvellement</i>	
<i>Personnes majeures</i>	<i>Personnes mineures</i>
Acte de naissance (si 1^{ère} demande ou carte d'identité périmée depuis plus de 5 ans) 2 photos Carte d'identité périmée Justificatif de domicile (facture eau, EDF, téléphone, avis imposition) Ou si demandeur hébergé : Pièce d'identité de l'hébergeant, attestation sur l'honneur et justificatif de domicile au nom de l'hébergeant Livret de famille Dossier à remplir en mairie + signatures + empreintes	Acte de naissance (si 1^{ère} demande ou carte d'identité périmée depuis plus de 5 ans) 2 photos Carte d'identité périmée Justificatif de domicile Pièce d'identité de l'hébergeant, attestation sur l'honneur et justificatif de domicile au nom de l'hébergeant (facture eau, EDF, téléphone, avis imposition) Livret de famille Dossier à remplir en mairie + signatures + empreintes
Durée de validité - 15 ans	Durée de validité - 10 ans
<i>Perte ou vol</i>	
<i>Personnes majeures</i>	<i>Personnes mineures</i>
Acte de naissance (si pas de passeport ou périmé depuis plus de 5 ans) Copie du passeport 2 photos Déclaration de perte ou de vol + 25 € en timbres fiscaux Justificatif de domicile (facture eau, EDF, téléphone, avis imposition) Ou si demandeur hébergé : Pièce d'identité de l'hébergeant, attestation sur l'honneur et justificatif de domicile au nom de l'hébergeant Livret de famille Dossier à remplir en mairie + signatures + empreintes	Acte de naissance (si pas de passeport ou périmé depuis plus de 5 ans) Copie du passeport 2 photos Déclaration de perte ou de vol + 25 € en timbres fiscaux Justificatif de domicile Pièce d'identité de l'hébergeant, attestation sur l'honneur et justificatif de domicile au nom de l'hébergeant (facture eau, EDF, téléphone, avis imposition) Livret de famille Dossier à remplir en mairie + signatures + empreintes
Durée de validité - 15 ans	Durée de validité - 10 ans

Informations utiles

Passeport biométrique

1^{ère} demande et renouvellement

<i>Personnes majeures</i>	<i>Personnes mineures</i>
Acte de naissance (si 1^{ère} demande ou carte d'identité cartonnée) 2 photos Carte d'identité (pour 1^{ère} demande) Passeport périmé Justificatif de domicile (facture eau, EDF, téléphone, avis imposition) Ou si demandeur hébergé : Pièce d'identité de l'hébergeant, attestation sur l'honneur et justificatif de domicile au nom de l'hébergeant Livret de famille Timbres fiscaux : 86 € Dossier à remplir en mairie + signatures + empreintes Durée de validité - 10 ans	Acte de naissance (si 1^{ère} demande) 2 photos Carte d'identité (pour 1^{ère} demande) Passeport périmé Justificatif de domicile Pièce d'identité de l'hébergeant, attestation sur l'honneur et justificatif de domicile au nom de l'hébergeant (facture eau, EDF, téléphone, avis imposition) Livret de famille Timbres fiscaux : 17 € pour les moins de 15 ans et 42 € pour les plus de 15 ans Dossier à remplir en mairie + signatures + empreintes Durée de validité - 5 ans

Où faire la demande de passeport ?

Dans les mairies suivantes :

- Aire sur l'Adour
- Biscarosse
- Capbreton
- Dax
- Hagetmau
- Mimizan
- Mont de Marsan
- Morcenx
- Mugron
- Parentis en Born
- Peyrehorade
- Pissos
- Roquefort
- Saint Paul Les Dax
- Saint Pierre du Mont
- Saint Sever
- Soustons
- Tarnos

Carte grise

Changement propriétaire

- Formulaire Cerfa n°13750*03 de demande de certificat d'immatriculation
- Un des exemplaires originaux du formulaire Cerfa n°13754*02 de déclaration de cession
- Le certificat d'immatriculation (après avoir enlevé le coupon détachable rempli qui permet de circuler pendant 1 mois)
- Si le véhicule a plus de 4 ans, la preuve du contrôle technique datée de moins de 6 mois ou de moins de 2 mois si une contre visite a été prescrite
- Une enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur pour le retour
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, titre de séjour, permis de conduire,...)
- Copie d'un justificatif de domicile (facture eau, EDF, téléphone fixe ou portable, avis d'imposition, quittance de loyer,...) Si le demandeur est hébergé : Pièce d'identité de l'hébergeant, attestation sur l'honneur de l'hébergeant, justificatif de domicile au nom de l'hébergeant
- Règlement à l'ordre du Trésor Public
 - Véhicule de Tourisme :
 - Plus de 10 ans : 18 € par cheval fiscal + 6.50 €
 - Moins de 10 ans : 36 € par cheval fiscal + 6.50 €
 - Véhicule Utilitaire
 - Plus de 10 ans : 9 € par cheval fiscal + 6.50 €
 - Moins de 10 ans : 18 € par cheval fiscal + 6.50 €

Changement d'adresse

- Formulaire Cerfa n°13750*03 de demande de certificat d'immatriculation
- Copie du certificat d'immatriculation (ou certificat d'immatriculation si immatriculation ancien système)
- Une enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur pour le retour
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, titre de séjour, permis de conduire,...)
- Copie d'un justificatif de domicile (facture eau, EDF, téléphone fixe ou portable, avis d'imposition, quittance de loyer,...) Si le demandeur est hébergé : Pièce d'identité de l'hébergeant, attestation sur l'honneur de l'hébergeant, justificatif de domicile au nom de l'hébergeant
- Les 3 premiers changements d'adresse sont gratuits (ou 2.50 € si immatriculation dans l'ancien système)

*Informations
utiles*

Demande de duplicata pour perte, vol ou détérioration

- Formulaire Cerfa n°13750*03 de demande de certificat d'immatriculation
- Le certificat d'immatriculation détérioré (après avoir enlevé le coupon détachable rempli qui permet de circuler pendant 1 mois)
Ou la Déclaration de perte ou de vol déposée en gendarmerie
- Si le véhicule a plus de 4 ans, la preuve du contrôle technique datée de moins de 6 mois ou de moins de 2 mois si une contre visite a été prescrite
- Une enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur pour le retour
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, titre de séjour, permis de conduire,...)
- Copie d'un justificatif de domicile (facture eau, EDF, téléphone fixe ou portable, avis d'imposition, quittance de loyer,...) Si le demandeur est hébergé : Pièce d'identité de l'hébergeant, attestation sur l'honneur de l'hébergeant, justificatif de domicile au nom de l'hébergeant
- Règlement à l'ordre du Trésor Public : 42.50 €

Permis de conduire

Dans le cas d'un vol ou de détérioration, vous pouvez envoyer votre demande par courrier mais vous devez vous rendre à la Préfecture des Landes pour retirer votre nouveau permis de conduire.

Demande de duplicata pour perte, vol

- Formulaires Cerfa n°14882*01 et Cerfa n°14948*01
- Récépissé de déclaration de perte ou de vol déposée en gendarmerie
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, ...)
- 2 photos d'identité conformes aux normes en vigueur
- Copie d'un justificatif de domicile (facture eau, EDF, téléphone fixe ou portable, avis d'imposition, quittance de loyer,...) Si le demandeur est hébergé : Pièce d'identité de l'hébergeant, attestation sur l'honneur de l'hébergeant, justificatif de domicile au nom de l'hébergeant
- Timbres fiscaux : 25 €

*Informations
utiles*

Demande de duplicata pour détérioration

- Formulaires Cerfa n°14882*01 et Cerfa n°14948*01
- Récépissé de déclaration de perte ou de vol déposée en gendarmerie
- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport, ...)
- Photocopie du permis de conduire détérioré
- 2 photos d'identité conformes aux normes en vigueur
- Copie d'un justificatif de domicile (facture eau, EDF, téléphone fixe ou portable, avis d'imposition, quittance de loyer,...) Si le demandeur est hébergé : Pièce d'identité de l'hébergeant, attestation sur l'honneur de l'hébergeant, justificatif de domicile au nom de l'hébergeant

Recensement militaire

Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans, les filles comme les garçons doivent spontanément se faire recenser auprès de la mairie de domicile. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. Le jeune mineur peut faire sa démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents.

Quelles pièces fournir ?

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- le livret de famille

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire).

La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif au bureau du service national dont vous dépendez.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

Quelques Plantations 2014

Fleurissement



En 2014, le jury des villages fleuris s'est arrêté à Cazalis afin d'examiner le travail accompli cette année encore par les bénévoles et les agents communaux.

A l'occasion de l'aménagement de la rue principale, la commune a décidé d'investir dans de nouveaux pots de fleur en moins grande quantité mais plus volumineux. Un mélange de plantes persistantes et de fleurs annuelles est venu agrémenter ces nouveaux contenants afin de garder des points de verdure toute l'année. Restant en place, ce nouvel investissement donne moins de manutention donc moins de travail.

Néanmoins, le jury n'a pas été conquis par notre travail et a décidé de nous enlever 1 fleur. Le chèque reçu par le Comité Départemental de Tourisme est tout de même resté stable à 250€

A la constitution du dossier pour le jury, quelques souvenirs ont refait surface par le biais de photos que nous vous proposons.



Aménagement du bourg

En 2014, la dernière tranche d'aménagement du bourg a été réalisée par la Communauté de Communes Hagetmau Communes Unies. Ainsi, à partir de l'église et jusqu'à la salle, la chaussée et ses accotements ont fait peau neuve.



La rue de l'église a ainsi terminé sa cure de jouvence.

L'aspect financier pour cet aménagement est convenable pour la Commune de Cazalis. Le réseau d'eau potable a été remplacé et financé par le Syndicat des Eschourdes. Hagetmau

Communes Unies a pris en charge le réseau d'eau pluviale, la chaussée et les accotements en béton désactivé. Pour la commune, le coût est le suivant :

- Enfouissement des réseaux par le SYDEC
 - o Total travaux TTC : 211680.23 € dont participation communale 40338.27 €
- Eclairage église
 - o Total travaux TTC : 3672.73 € dont participation communale 1053.31 €

Soit au total 41 391.58 €





INTERCOMMUNALITÉ ET SYNDICATS



La maison de santé pluridisciplinaire



Le 21 juin 2014, Monsieur le Président de HCU, Serge Lansaman, a inauguré la Maison de Santé, sous un soleil estival, en présence des délégués de la Communauté de Communes, des

élus de toutes les communes du canton, de M. le Préfet, Claude Morel, de M. le Président du Conseil Général et Député, Henri Emmanuelli, de M. le Vice-Président du Conseil Régional, Stéphane Delpeyrat, de Mme la Conseillère Générale du Canton d'Hagetmau, Monique Lubin, de M. le Sénateur, Jean-Louis Carrère.

Voici les noms et coordonnées des différents professionnels :

- Annie Bartholoméus, médecin généraliste - sur rendez-vous - 05 58 76 33 91
- Docteur Duran, médecin généraliste
- Cabinet d'infirmières Coustet, Gavelle, François - 05 58 79 48 58
- Laura Nogaki, podologue - sur rendez-vous - téléphone : 05 58 79 49 51 ou 06 60 57 34 04
- Pascal Petit Didier, kinésithérapeute - sur rendez-vous - 05 58 79 45 12
- Patricia Junca, médiation familiale - 06 42 37 57 17
- Pauline Tauzin, diététicienne, nutritionniste - sur rendez-vous - 05 58 45 49 18

Vous pouvez également contacter le secrétariat général de la maison de santé

Tél : 05 58 05 80 29

Adresse : 160 Avenue de la Gare - 40700 HAGETMAU

Ouvert du lundi au samedi de 09h à 11h, du lundi au jeudi de 14h à 16h

Saison théâtrale

Le vendredi 14 novembre 2014, l'office du tourisme sous la houlette de Monsieur Gérard CHASSIGNOUX a permis à la troupe « Lous Gamardes » de Gamarde de se produire dans notre salle polyvalente pour une pièce de théâtre « Carnage au mariage ». En première partie, les enfants de la troupe ont interprété des scénettes humoristiques pour le plus grand bonheur du public. Cette soirée a été un franc succès avec une centaine de spectateurs et un spectacle de qualité. Beau moment de rires !



Villages en lumière



Le 23 décembre, à la Maison des associations, Gérard Chassignoux, Président de l'Office de tourisme du canton d'Hagetmau, en présence des heureux gagnants, a donné les résultats des

différents concours d'illuminations organisés pour les fêtes de fin d'année. Dans la catégorie village, Cazalis a été récompensé et a reçu un trophée exposé à la mairie.

Nous remercions l'Office du Tourisme pour cette distinction car nous n'avions pas posé de candidature.

Ce fut une agréable surprise. Les efforts de la commune ont ainsi été reconnus.



Service de portage de repas à domicile

A destination des personnes âgées, handicapées ou dont l'état de santé ne permet plus de confectionner leur repas, le service de portage de repas est à votre disposition

Des repas, préparés par le personnel de la cuisine centrale du CCAS, aussi variés qu'équilibrés, vous seront apportés journallement, 7 jours sur 7, selon votre demande. Le prix est d'environ 7 € par repas.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au secrétariat du CCAS

Service téléalarme

Ce système branché sur votre ligne téléphonique permet, en cas d'urgence, l'appel des secours jour comme nuit.

Il est composé d'un boîtier à proximité du téléphone et d'une petite télécommande qu'il faut garder sur soi

Le système déclenche un signal au centre de secours. Ce dernier vous rappelle ou si pas de réponse, appelle les personnes mentionnées sur fiche d'inscription que vous aurez remplie lors de la souscription à ce service. Si nécessaire, l'intervention des pompiers est alors lancée. Le prix de ce service est de 10 € par mois payable trimestriellement.

Un prix dérisoire pour un service qui peut sauver des vies !

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au secrétariat du CCAS

Accueil de jour

La résidence « L'Estèle » (maison de retraite) d'Hagetmau propose l'accueil de jour de personnes âgées de plus de 60 ans atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée qui vivent à leur domicile.

Ainsi, ces personnes sont accueillies à la journée ou à la demi-journée dans une structure avec personnel adapté. Cela les prépare à une éventuelle institutionnalisation.

Le CCAS d'Hagetmau

Cet accueil de jour permet aussi à l'entourage de ces personnes de trouver un moment de soulagement dans cet accompagnement très lourd à supporter.

L'accueil se fait entre 9h30 et 10h00 du lundi au vendredi et cela jusqu'à 17h00.

Activités de groupe ou individualisées de 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 16h15

Repas à 12h00 et goûter à 16h00

Prix de la journée avec repas : 24 € environ

Prix de la ½ journée sans repas : 11 € environ

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au secrétariat du CCAS

Secrétariat du CCAS

Tél : 05 58 05 78 78

Fax : 05 58 05 78 79

Mail : ccashagetmau@wanadoo.fr

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

ESA ACTTE 40

C'est une Equipe Spécialisée Alzheimer et maladies apparentées intervenant sur le secteur Armagnac - Chalosse - Tursan - Terres-Est 40.

Sur prescription médicale, l'ESA intervient à domicile auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou syndromes apparentés diagnostiqués, au stade léger ou modéré de la maladie.

L'objectif est de ralentir l'évolution de la maladie qu'elle soit légère ou modérée et de stimuler les capacités restantes.

Pour tous renseignements, voici les coordonnées de ce service :

Adresse : 3 rue de la Guillerie - 40500 SAINT SEVER

Tél : 05 58 76 45 70

Fax : 05 58 76 45 55

Mail : esa-actte40@orange.fr

Voici la répartition de l'effectif pour l'année 2014-2015 :

MOMUY				NASSIET		CASTAIGNOS		
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
6	17	15	17	19	15	12	16	15

PARTICIPATION FINANCIERE 2014 DE LA COMMUNE DE CAZALIS CALCULEE SUIVANT EFFECTIF DE L'ANNEE SCOLAIRE 2013-2014

La Commune de Cazalis verse une participation au SIVU scolaire pour les charges suivantes :

Repas (une partie seulement, le reste restant couvert par les facturations de cantine)

Fournitures scolaires, de bureau et petit matériel

Frais de personnel (ATSEM)

Voici le détail des différentes participations versées au SIVU (calculées pour 50 % au nombre d'habitants et 50 % au nombre d'élèves) :

Argelos :	8210.22 €	} Au total 86604.42 € perçu par le SIVU
Bassercles :	5198.97 €	
Beyries :	5327.12 €	
Castaignos :	21135.70 €	
Cazalis :	4650.86 €	
Momuy :	26762.87 €	
Nassiet :	15318.68 €	

Les communes n'ayant pas d'école versent également une participation aux communes de Momuy, Nassiet et Castaignos pour contribution aux charges de personnel de surveillance et d'entretien.

Pour 2014, le total des charges s'élevait à 54497.77 € pour 130 élèves, soit 419.21 € par élève.

La commune de CAZALIS a donc versé :

À Momuy :	419.21 € pour 1 élève	} Au total 1676.84 €
À Castaignos :	838.42 € pour 2 élèves	
À Nassiet :	419.21 € pour 1 élève	

Au total, la commune de Cazalis a payé pour 4 cazalisiens scolarisés :

$$1676.84 € + 4650.86 € = 6327.70 €$$

Soit pour 1 enfant scolarisé : 1581.92 €



LES MOMENTS DE CONVIVIALITÉ



Vœux 2014

Madame Le Maire et les Conseillers Municipaux avaient réuni les cazalisiens pour le traditionnel verre de l'amitié à l'occasion de la nouvelle année.

Son discours s'est voulu positif et optimiste, en rappelant les réalisations effectuées sur la commune, afin d'embellir Cazalis et d'en faire un lieu agréable à vivre.

Elle a énoncé les divers travaux pour 2014, entre autre la 3^{ème} et dernière tranche de la rue de l'église.

Elle remercie les différents acteurs des associations qui dynamisent la commune, ainsi que les employés communaux, les bénévoles et le conseil municipal.

Elle renouvelle ses vœux pour 2014, avant de nous inviter à boire le verre de l'amitié.



La journée des mamans

La fête des mères prend sa place dans le calendrier annuel à partir du 24 mai 1950 sous la présidence de Vincent ORIOL et ceci tous les derniers dimanche de mai.

Cette année, Anny MARSAN, nous interpelle sur le rôle difficile d'être maman actuellement.

Elle met l'accent sur l'investissement grandissant des papas dans l'éducation, le suivi scolaire, les tâches du quotidien.

A l'heure actuelle, l'image de la mère aurait tendance à se brouiller dans ce monde en mutation, la société toute entière voudrait s'appliquer à élever nos enfants (enseignants, psychologues, éducateurs, juges..). Il nous faut rester vigilantes.

Une pensée pour les mamans qui nous ont quittés dans la commune et dans le monde et pour celles qui n'auront pas la joie d'être entourée d'affection en ce jour de fête des mères.

La nouvelle équipe municipale à l'issue de la cérémonie a pris plaisir à servir les toasts, verser quelques verres ce qui a permis aux mamans présentes d'échanger.

Pour prolonger le souvenir de ce moment, chacune est repartie avec une rose.



LES ENFANTS AU CIRQUE

MERCREDI 5 FEVRIER les enfants sont allés admirer le cirque AMAR qui se produisait à Hagetmau.

Malgré un vent tempétueux, le chapiteau est resté en place sans altérer la qualité du spectacle. Les quelques petits présents avaient les yeux remplis d'étoiles. Certains numéros ont retenu le souffle de tous et d'autres les ont émerveillés par leur grâce et leur élégance.

A la fin de la représentation, un goûter a été servi aux enfants. Ils sont repartis des rêves plein la tête et des histoires à raconter à leurs parents.



La journée des aînés

Comme chaque année, le conseil municipal a invité nos seniors en ce début d'octobre à partager le traditionnel repas.



Les nouveaux élus se sont très vite adaptés. Ils ont parfaitement intégré l'état d'esprit de l'évènement à savoir le partage et la bonne humeur pour assurer un service et une cuisine de qualité.

Henri IV était à l'honneur cette année dans les assiettes avec la poule au pot et ses petits légumes. Une pointe de modernité a été appréciée avec la brochette de la mer. La corolle de fruits venait terminer ce repas avec une note de légèreté.



Après cette journée fort agréable et sous le signe de l'été indien, toutes bonnes choses ayant une fin, nos seniors ont rejoint leur foyer.

*La cérémonie
du 11
novembre*

Tous réunis avec émotion en cette année de centenaire de cette effroyable page de notre histoire. Nous devons nous souvenir avec respect du 22 août 1914 qui dévoile l'horreur de la guerre et de la mort de 27000 jeunes Français ce jour-là, ainsi que tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour défendre notre pays jusqu'au 11 novembre 1918.

Aussi, cette journée du 11 novembre est dédiée à la fraternité entre les peuples et à la paix.

Le secrétaire d'état auprès du Ministère de la Défense chargé des Anciens combattants et de la Mémoire nous invite à la réflexion de chacun d'entre nous sur la nécessité de préserver la paix, de défendre les fondements de notre République et de garantir la place de la France dans ce monde.



A Cazalis, Hugo CASTETS nous a fait lecture des soldats de notre commune morts pour la France.

Sous les larmes du ciel nous avons observé une minute de silence après avoir entonné ensemble l'hymne national.

Anny MARSAN a invité les concitoyens à partager le verre de la mémoire, à l'abri, dans la salle polyvalente.



Le Téléthon

Téléthon 2014
MOBILISEZ-VOUS!



Le Téléthon, qui a mobilisé des dizaines de milliers de bénévoles partout en France, était cette année parrainé par Garou. Il a donné lieu comme chaque année à 30 heures de direct sur les chaînes du service public, avec également une mobilisation sur Internet.

Cazalis a comme chaque année apporté sa contribution à l'A.F.M. Nous avons récolté 1502 € à l'issue du repas et de la vente des crêpes - merveilles.



Une cinquantaine de personnes se sont mobilisée pour faire grimper la cagnotte tout en passant un agréable moment autour d'une table. Une urne était également mise à disposition afin d'effectuer un don. Toute l'année, vous avez la possibilité de déposer vos vieux portables à la mairie. Ils sont ensuite soit recyclés, soit reconditionnés. Les bénéfices sont alors reversés à l'A.F.M..

L'après-midi était consacré à la vente de pâtisseries, ce qui a permis aux personnes ne pouvant se déplacer de participer à la collecte.

La soirée s'est terminée par quelques parties de belote dans une bonne ambiance.

Nous espérons une mobilisation encore plus grande pour la prochaine édition.

Rendez-vous est donc pris pour le premier weekend de décembre 2015.



LA VIE ASSOCIATIVE



Le Mot du Président

Il est peut-être un peu tard pour vous souhaiter une bonne année 2015, mais le comité des fêtes ne recule devant rien !!

2014 n'aura pas été l'année du renouveau tant espéré ; nous n'avons pas réussi à intégrer les jeunes de la commune ni à organiser la sortie tant espérée. Il faudra essayer de nouveau mais les emplois du temps des uns et des autres ne facilitent pas l'organisation.

En revanche, nous avons vu de nouvelles têtes s'impliquer dans les différentes organisations : merci à eux et à elles. La moyenne d'âge a peut-être légèrement baissé mais il reste du travail !!

Merci aux fidèles petites mains de l'organisation pour leur persévérance contre vents et marées.

Les fêtes du village ont été le point d'orgue comme tous les ans. On aura eu l'occasion de se restaurer, de danser, de jouer à la pétanque ! Que demander de plus ? C'est bien pour cela que nous avons écourté le dimanche après-midi !!

Une coutume en chassant une autre, le réveillon a connu un franc succès et a remplacé le traditionnel vide-grenier.

Merci à l'association des chasseurs pour l'organisation du concours de belote.

L'assemblée générale se tiendra rapidement. C'est l'occasion de renouveler ou conforter l'équipe existante et d'envisager le remplacement du président après bientôt 10 ans de mandat.

Bien à vous.

Laurent DEFFREIX

BILAN CDF 2014

		DEPENSES	RECETTES	
GYM	GESL adhésion	60,00 €		
	GESL Janvier14	115,28 €		
	GESL Février14	113,55 €		
	GESL Mars14	113,55 €		
	GESL Avril14	113,55 €		
	GESL Mai14	113,55 €		
	GESL Juin14	115,71 €		
	GESL Juillet14	114,33 €		
	GESL Aout14	113,81 €		
	GESL Septembre14	113,13 €		
	GESL Octobre14	113,13 €		
	GESL Novembre14	113,13 €		
	GESL Décembre14	113,17 €		
	ADHESION 1ER TRIMESTRE		330,00 €	
	ADHESION 2EME TRIMESTRE		300,00 €	
	ADHESION 3EME TRIMESTRE		420,00 €	
	TOTAL GYM	1 425,89 €	1 050,00 €	-375,89 €

Subvention			600,00 €	600,00 €
------------	--	--	----------	----------

ASSEMBLEE GENERALE 01/02/2014	Intermarche	37,72 €		
	Burgaudeau	6,80 €		
	TOTAL ASSEMBLEE	44,52 €		-44,52 €

BISTROT MARCHE 22/02/2014	REPAS MEMBRE COMITE	137,00 €		
	TOTAL	137,00 €		-137,00 €

SORTIE BASKET 19/04/14 Elan Bearnais/Le Mans Sarthe	Billets	384,00 €		
	Restaurant	527,50 €		
	Bus Touyrot	305,00 €		
	TOTAL BASKET	1 216,50 €		-1 216,50 €

THEATRE 14/11/2014	Intermarche	51,71 €		
	Recettes buvette		88,00 €	
	TOTAL THEATRE	51,71 €	88,00 €	36,29 €

TELETHON	Inter Chalosse	12,49 €		(Pour info : 1100 € de recettes et 402€ de dons)
	Distribution	86,24 €		
	Dons	150,00 €		
	TOTAL DONS	248,73 €		
				-248,73 €

NOEL	Sapin 2014	66,00 €		-66,00 €
------	------------	---------	--	----------

*Association
Communale
des Fêtes,
Sports et
Loisirs de
Cazalis*

REVEILLON 2014/2015	Inter (vins + divers)	193,20 €		
	Decoration	90,76 €		
	Publicité Sud Ouest	270,00 €		
	Sacem	333,30 €		
	SPRE	224,25 €		
	Champagne	279,30 €		
	ACM Podium	700,00 €		
	Traiteur	2 252,00 €		
	Serveur	660,00 €		
	Recettes		4 990,00 €	
	TOTAL REVEILLON	5 002,81 €	4 990,00 €	-12,81 €

GROUPAMA		175,96 €		-175,96 €
----------	--	----------	--	-----------

FETES COMMUNALES 2014		5 408,59 €	5 810,50 €	401,91 €
-----------------------------	--	------------	------------	----------

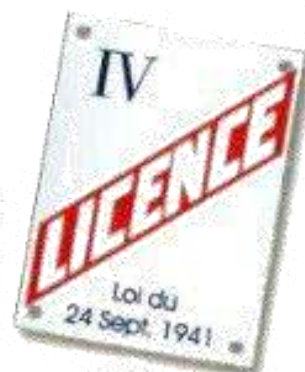
TOTAL		13 777,71 €	12 538,50 €	-1 239,21 €
-------	--	-------------	-------------	-------------

SOLDE au 7/01/2015	5 449,26 €			
SOLDE Compte sur Livret	4 257,15 €	(1300€ virement CDF)		

FETES 2014					
			RECETTES	DEPENSES	
VENDREDI	Pétanque	Buvette	488,00 €		
		Inscriptions	102,00 €		19 équipes
		Lots		50,00 €	
SAMEDI	Pêche	Inscriptions+Buvette	592,00 €		
		Gaule Hagtmautienne		180,00 €	
		Intermarché Amou		259,01 €	
	Pique Nique		534,00 €		
		DELPEYRAT		59,83 €	
		Labarthe		84,56 €	
	Repas	Buvette+repas	2 111,00 €		
		Clave Océan		540,00 €	
		SAMADET Philippe		343,82 €	
		LABAT Carine			
		(maquillage)		165,00 €	
		Landes Gonflables		680,00 €	
		Intermarché			
		Hagetmau		595,10 €	
		Marmajou		63,79 €	
		SARL LARREZET		90,00 €	
		Boulangerie COUDROY		52,41 €	
DIMANCHE		Buvette	480,00 €		
		Chalosse Distribution		934,11 €	
		Musique		400,00 €	
		Messe		17,00 €	
PRIMES		Reques	1 401,00 €		
		Cocardes	102,50 €		
		Données		180,00 €	
PROMO	Poste	Enveloppes		60,00 €	
	PubliTursan	Affiches		422,16 €	
	SPRE			62,23 €	
	SACEM			169,57 €	
TOTAL			5 810,50 €	5 408,59 €	401,91 €

*Bar
de
Cazalis*

BAR 2014				
		DEPENSES	RECETTES	
ancien solde				1398,46
09/01/2014	CHALOSSE DISTRI (Réveillon 2013)	174,72 €		
30/01/2014	IMPOT 2013	305,00 €		
Repas 25 MAI 2014	Retrait espèces	100,00 €		
	Intermarché Hagetmau	143,15 €		
	Boulangerie Burgodeau	49,32 €		
	Recette chèques		202,00 €	
	Recette espèces		460,00 €	
	TOTAL 369,53€			
Fêtes 2014	Publitursan affiches des fêtes	422,16 €		
	Retreocession du CDF Publitursan		422,16 €	
Investissement 08/12/2014	SPOT (Cérez)	400,00 €		
11/12/2014	CHALOSSE DISTRI (Téléthon + réveillon 2014)	429,31 €		
Impot entreprise		166,00 €		
	TOTAL	2 189,66 €	1 084,16 €	292,96 €
	Solde restant			292,96 €



Fêtes Communales

FÊTES DU VILLAGE 2014

Vendredi 27 juin, c'est sur la place du village qu'ont commencé les fêtes patronales avec le concours de pétanque. Comme chaque année, les habitués étaient au rendez-vous dans la joie et la bonne humeur.



Samedi 28 juin, les amateurs de pêche se sont retrouvés, canne en main, au lac de Brassempouy pour un moment de détente et d'attente. Une collation a réconforté les pêcheurs bredouilles. Les jeunes du comité ont fait le tour du lac pour éviter aux participants de quitter leur poste.



A l'issue du concours, un repas en plein air sur la place de l'Eglise a été servi par le comité avant d'entamer l'après-midi ludique pour les petits mais aussi les grands.

Heureusement, le beau temps a permis à chacun de tester le château toboggan et le ventrigrès. De gré ou de force, tout le monde a concouru pour le tee-shirt mouillé. Les enfants ont apprécié l'art de la maquilleuse Karine qui a eu beaucoup de succès.

Fêtes Communales



Tous les cazalisiens étaient conviés au repas communal préparé par le comité et servi par les jeunes membres actifs et efficaces.



La messe et la cérémonie au monument aux morts étaient animées par la Société Musicale Amolloise. Elle a su renouveler le répertoire. La prestation dans la salle a pu être appréciée de tous sans gêner les conversations autour d'un verre.



Les festivités se sont clôturées par un vide-fûts et chambre froide. Les musiciens se sont joints aux quelques festayres restés soutenir les organisateurs qui se mobilisent chaque année pour animer et faire vivre notre village pendant 3 jours lors des fêtes communales.

SORTIE BASKET 19 AVRIL 2014

Sortie Basket

Après une sortie Rugby en 2013, le basket est à l'honneur en 2014.

De nombreux amateurs ont répondu présent pour assister au match de l'Elan Béarnais au palais des sports de Pau contre Le Mans. Malgré un public acquis à leur cause et une ambiance survoltée, l'Elan Béarnais s'est incliné de quelques malheureux points.



Après cette rencontre riche en émotion et en tension, la troisième mi-temps a été la bienvenue.

Nous nous sommes retrouvés au Pilota autour d'un repas qui nous a permis de refaire le match confortablement installés.



GYMNASTIQUE

*Gym
volontaire*

Une nouvelle année sous le signe de l'activité sportive s'est déroulée dans notre dynamique village. De nouveaux gymnastes des communes avoisinantes se sont joints à notre petit groupe. Tous les lundi soir, nous gesticulons en rythme avec Joëlle et sa musique. Elle nous dispense des cours toujours variés et agréables.



Elle sait parfaitement adapter les exercices au public présent à ses séances.

Une innovation en cette fin d'année 2014, nous avons eu la joie de faire de la gymnastique avec la Mère Joëlle et ses lutins facétieux.



Pour compléter notre entraînement, le mardi matin à partir de 9h30, les plus courageux se retrouvent sur la place de l'Eglise pour une marche autour du village d'environ 1h30. Vous êtes tous les bienvenus.

Réveillon 2014

Réveillon 2015



La deuxième édition du réveillon de la Saint Sylvestre a connu cette année encore un franc succès, avec une participation en hausse. Les personnes venues fêter le passage en 2015 arrivaient de tous horizons, certains venaient même du pays du champagne. La soirée a débuté par un apéritif amélioré grâce à la gentillesse

du traiteur qui nous a offert divers toasts et bouchées tant froids que chauds.

Après cette mise en bouche, les invités se sont installés à leur table respective afin de déguster le repas.

Le Podium ACM a permis d'assurer le bon déroulement de la soirée en accord avec le traiteur. Tout le monde a pu s'adonner à la danse entre chaque plat.

Le temps s'est égrené jusqu'à minuit ou le décompte achevé, chacun s'est

souhaité dans une ambiance festive une bonne et heureuse année.

2015 pouvait commencer dans la joie et la bonne humeur, une coupe de champagne à la main.



RENDEZ VOUS L'ANNEE PROCHAINE

ANIMATION "BAR"

Bar

En ce dimanche 25 mai 2014, à l'occasion des élections européennes, les cazalisiens ayant accompli leur devoir civique ont pu se retrouver autour d'un apéritif suivi d'un repas.



Après avoir mis les mamans à l'honneur le samedi soir, les électeurs se sont retrouvés le dimanche autour de l'entrecôte avant ou après leur devoir civique.

Une occasion de se retrouver, de partager et d'ouvrir le bar afin de conserver notre licence pour les années futures.





Mot du président

Compte rendu de la période de chasse du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2014.

29 cartes ont été attribuées.

La saison de chasse 2013 - 2014 a été une année peu favorable à cause des intempéries du printemps et de l'hiver. La récolte tardive du maïs et les inondations dans la vallée du Luy ont quelque peu perturbé les battues aux nuisibles.

Activités du 01 juillet 2013 au 30 juin 2014



Nous avons prélevé

- 16 chevreuils
- 2 sangliers
- 2 renards
- 1 fouine
- 12 ragondins
- 5 corneilles
- 6 pies

Nous faisons chaque année le banquet de la classe. 95 convives étaient présents le 31/08/2013.

Nous participons aussi au téléthon, organisé par la municipalité et les associations communales.

Nous réalisons chaque année un nombre assez conséquent de battues aux nuisibles, en plus du plan de chasse aux chevreuils.

Nous avons terminé la saison par l'assemblée générale, où cette année, étant une année électorale, nous avons renouvelé le tiers sortant.

Pour ma part, j'ai arrêté la présidence.

J'en profite pour remercier tous ceux qui m'ont aidé pendant cette période (les chasseurs, les propriétaires, la municipalité) et tous ceux qui ont participé individuellement.

Je souhaite bon vent au nouveau président Jean Philippe Lasserre et une bonne et heureuse année à tous.

Le président Jean DUSPOUYS

A.C.C.A DE CAZALIS
COMPTES EXERCICE 2013-2014

DESIGNATION	RECETTES	DEPENSES
Faisans 30 x 10.20		306.00 €
Bracelets		320.00 €
Adhésion fédération		86.00 €
Assurance Groupama		238.77 €
Participation Téléthon		87.69 €
Traiteur repas chasse		1543.00 €
Boissons + divers		951.51 €
Cartes ACCA : 26 x 16 + 3 x 46	560.00 €	
Vente chevreuil	786.25 €	
Subvention communale	400.00 €	
Subvention Fédération	550.00 €	
Banquet 95 x 20 €	1900.00 €	
TOTAL GENERAL	4196.25 €	3532.97 €

Solde 2013/2014 : + 662.30 €

Caisse..... 123.00 €
 Solde banque au 05/07/2013 2343.81 €
 Solde banque au 09/07/2014 2883.11 €
 Compte livret..... 4704.05 €



Mot du nouveau Président

En cette nouvelle année 2015, l' A.C.C.A, vous présente ses meilleurs vœux.

Au nom des membres de l'A.C.C.A, je tenais à remercier Jean Duspouys, pour ses 30 années de présidence. Merci pour le travail accompli tout au long de ces années et pour nous avoir cédé une association en excellente situation, tant prospère que reconnue et appréciée.

Le bureau s'est réuni pour élire les nouveaux membres.

Je remercie la municipalité pour son soutien en nous allouant tous les ans une subvention.

Animations du 01 août 2014 au 31 décembre 2014

❖ Le 6 septembre 2014 : nous avons organisé le banquet annuel qui a rassemblé 87 convives. Avant d'apprécier le menu préparé et servi par le traiteur « Le Vieux Tachoire », l'A.C.C.A a remis un cadeau à Jean Duspouys pour le remercier de tout ce qu'il a apporté à l'association de chasse de Cazalis et pour son dévouement. Il a su entretenir une bonne convivialité avec les A.C.C.A des communes voisines.



❖ Le 28 novembre 2014, organisation d'un concours de belote qui a connu un très grand succès, avec la participation de 33 équipes qui sont toutes reparties récompensées.



❖ Le 6 décembre 2014 comme chaque année l'A.C.C.A, a participé au Téléthon.



La chasse reste un loisir. Tout chasseur doit trouver du plaisir dans son mode de chasse.

*Le respect de la sécurité doit
rester la priorité de tous.*

Présents : 20 membres

A la suite du renouvellement du tiers sortant, de fin de mandat du Président et de démissions, un nouveau bureau composé de 9 membres est constitué et approuvé à l'unanimité :

- Philippe LASSERRE
- Jacques LACAZEDIEU
- Didier CASTETS
- Eliane DUSPOUYS
- Pascal DULAU
- Francis ROZIS
- Fabrice DUMAS
- Jean DUSPOUYS
- Claude LABEGARIA

Ce Bureau, réuni le 17 juillet 2014 sous la présidence du Président sortant, a désigné à l'unanimité :

Président	LASSERRE Philippe, chasseur
Vice-Président	LACAZEDIEU Jacques, chasseur
Trésorier	CASTETS Didier, chasseur
Secrétaire	DUSPOUYS Eliane, propriétaire chasseur
Membres	DULAU Pascal, propriétaire chasseur
	DUMAS Fabrice, propriétaire non chasseur
	ROZIS Francis, propriétaire chasseur
	DUSPOUYS Jean, propriétaire chasseur
	LABEGARIA Claude, propriétaire chasseur

La passation de pouvoir a été effective à compter du 18 juillet 2014

Visé et Approuvé
MONT DE MARSAN le 30 JUL. 2014.

Le Président sortant

Jean DUSPOUYS



Le Président entrant

Philippe LASSERRE



Le Chef de Service
Nature et Forêt
Julie LACANAL



PS : Nouvelle adresse du Président de l'ACCA :

ACCA de CAZALIS - LASSERRE Philippe - 351 Route des Lacs d'Halco - 40700 CAZALIS - Tél : 05.58.79.39.64



SORTIES SUR LE CANTON

Pour tous renseignements sur les sorties sur le canton, vous pouvez contacter :

Office de Tourisme du Canton d'Hagetmau

Place de la République

40700 HAGETMAU

Tél : 05 58 79 38 26

Mél : tourisme.hagetmau@orange.fr

Horaires d'ouverture :

15 Juin au 13 septembre

Lundi au samedi 9h/12h30 et 14h30/18h

14 septembre au 14 juin

Mardi au vendredi 9h/12h30 et 14h30/18h et samedi 9h/12h30

Site internet : www.tourisme-hagetmau.com

Ou sur Facebook : Office de Tourisme Hagetmau Communes Unies

Saison théâtrale

13/03/2015 à Lacrabe

avec les Comédiens de Sault de Navailles avec une pièce intitulée « La qui sa trobat un meste - La mégère apprivoisée »

10/04/2015 à Momuy

avec La Scène Arthézienne d'Arthez de Béarn avec une pièce intitulée « Thé à la menthe ou t'es citron »

08/05/2015 à Labastide Chalosse

avec La Charabande d'Orthez avec deux pièces intitulées « La demande en mariage » et « L'Ours »

Festichoeur

08/03/2015 - 12/04/2015 -
10/05/2015 - 07/06/2015 Gala
de clôture - Salle de la Rotonde
à Hagetmau

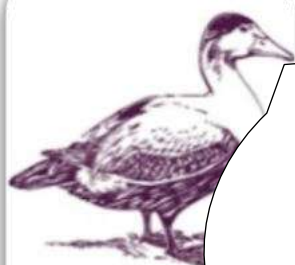
Moments musicaux de Chalosse

Le 26/07/2015 à la Crypte Saint-
Girons à Hagetmau

music

Le 13/07/2015

Place Charles
De Gaulle à
Hagetmau



**Atelier Découverte et
dégustation de foies
gras**

Le 18/04/2015

Maison Dufrexe
420 route d'Amou
40700 SAINT-CRICQ-
CHALOSSE

Il était une fois le chocolat

Le 23/04/2015

Delphine Carrère, Maître artisan chocolatier, vous accueille dans son atelier et vous explique toutes les étapes de la fabrication d'un bon chocolat, noir, au lait, praliné... Elle vous enseignera la confection de friandises et vous dévoilera quelques petits secrets...

**Histoires et secrets de
palombes**

**A Monséur le
24/04/2015**



Savez-vous ce qu'est le
"maï bleu" ?

C'est une maladie bien connue par chez nous, qui se répand comme un virus tous les ans au mois d'octobre.

Laissez-vous conter, le temps d'une matinée, l'histoire de la chasse à la palombe, et imprégnez-vous de cette belle tradition.

Journée Tourisme en Espace Rural

08/07/2015 - 05/08/2015 - 19/08/2015

Journée découverte du canton à la rencontre de nos "conteurs" et ambassadeurs de territoire.



Une randonnée famille pas comme les autres

Le 1^{er} mai 2015 à Saint-Cricq Chalosse

C'est la fête du travail... Profitez de cette pause pour nous rejoindre à Saint Cricq Chalosse sur un parcours de 5.8 km pour un moment convivial alliant balade et jeux. Départ assuré par Joëlle, diplômée en gymnastique. A moitié parcours, vous devez vous essayer aux jeux mis en place pour accéder à la seconde partie du parcours. A la fin, des étirements seront aussi assurés par Joëlle. Le repas sera animé par la Cricquena. Le tirage de la bourriche à la fin du parcours donne droit à 2 repas.